

LA FEUILLE DE ROUTE D'UNE

EUROPE CONNECTÉE



Feu vert au financement

Le secteur des transports, en intégrant les réseaux physiques et les services permettant la circulation des biens et des personnes, est essentiel à la croissance et à la compétitivité. Il est, de loin, le secteur dans lequel la Banque européenne d'investissement intervient le plus depuis sa fondation en 1958.

En donnant la priorité aux prêts destinés au financement de modes de transport plus propres, la Banque soutient les moyens les plus efficaces, les plus économiques et les plus durables de satisfaire la demande dans ce domaine. Lorsqu'elle finance des projets qui favorisent l'abandon de la voiture particulière au profit des transports collectifs, la BEI permet aussi de lutter contre les changements climatiques en améliorant l'efficacité énergétique et en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Les investissements dans les transports contribuent non seulement à créer des emplois directs pendant les phases de construction et d'exploitation des infrastructures, mais ils dynamisent également la croissance en soutenant le monde des affaires et les flux commerciaux. Depuis 2005, la BEI a investi plus de 150 milliards d'EUR dans le secteur des transports.



Les priorités de la BEI

En tant que banque de l'Union européenne, la BEI soutient le secteur des transports conformément aux objectifs stratégiques de l'UE. Dans ce secteur, la politique de l'Union est définie dans le Livre blanc sur les transports publié par la Commission européenne en 2011. L'objectif est de promouvoir une mobilité durable et de mettre en place un réseau qui soutienne le progrès économique européen, renforce la compétitivité et offre des services de mobilité de grande qualité tout en faisant un usage plus rationnel des ressources.

La politique de prêt de la Banque dans le domaine des transports met en avant les principales orientations suivantes devant guider la stratégie de la BEI en la matière : l'action en faveur du climat et la sécurité, l'efficacité des ressources et les infrastructures stratégiques à l'appui de la cohésion et du marché unique. Bien que des projets puissent répondre à plusieurs de ces objectifs, les opérations liées aux transports relèvent de deux critères d'admissibilité principaux portant sur les types de projets suivants :

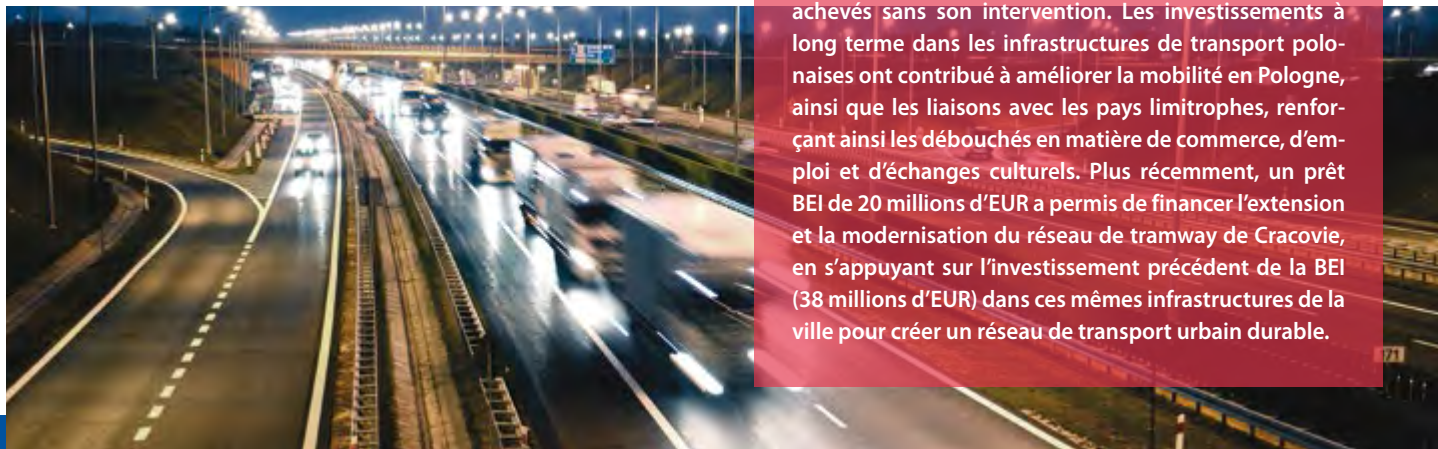
→ les projets de transport stratégiques, dont ceux réalisés sur le réseau RTE-T dans l'UE et le réseau RTE-T étendu dans les pays voisins. Ces dix dernières années, ces projets ont représenté, en moyenne, 60 % de tous les prêts BEI dans le domaine des transports ;

→ les projets de transport durable, qui ont représenté, ces dix dernières années, les 40 % restants des prêts BEI dans ce secteur. Ces investissements concernent les transports urbains, ainsi que les infrastructures ferroviaires urbaines, la sécurité routière, les liaisons ferroviaires régionales et les chemins de fer conventionnels et à haute vitesse en dehors du réseau RTE-T.

La BEI finance des projets dans tous les segments des secteurs ferroviaire, routier, aérien et maritime et elle appuie la recherche, le développement et l'innovation. Les volumes de prêt ne sont pas plafonnés par secteur. Le montant des prêts BEI est généralement limité à 50 % des coûts d'investissement des projets pour éviter d'évincer les bailleurs de fonds privés. Tous les projets que la Banque finance doivent présenter une justification technique et économique et les procédures de passation des marchés et d'autorisation environnementale y afférentes doivent être conformes aux directives européennes.

La BEI n'investit pas de façon ponctuelle. Elle est résolue à soutenir le développement de réseaux de transport durable aux niveaux national, régional et international, un engagement reflété dans la politique de prêt et de soutien qu'elle applique, au niveau national, en faveur du réseau transeuropéen de transport.

Depuis plus de 25 ans, la BEI investit dans le développement des réseaux ferroviaires et routiers de la Pologne. Elle a ainsi prêté plus de 20,5 milliards d'EUR pour financer environ 80 projets qui n'auraient peut-être pas été achevés sans son intervention. Les investissements à long terme dans les infrastructures de transport polonaises ont contribué à améliorer la mobilité en Pologne, ainsi que les liaisons avec les pays limitrophes, renforçant ainsi les débouchés en matière de commerce, d'emploi et d'échanges culturels. Plus récemment, un prêt BEI de 20 millions d'EUR a permis de financer l'extension et la modernisation du réseau de tramway de Cracovie, en s'appuyant sur l'investissement précédent de la BEI (38 millions d'EUR) dans ces mêmes infrastructures de la ville pour créer un réseau de transport urbain durable.



RTE-T

La BEI participe résolument au financement des réseaux transeuropéens (RTE) qui jouent un rôle clé dans la réalisation des objectifs de l'Union européenne en matière de croissance, de compétitivité et d'emploi, ainsi que d'amélioration de la cohésion sociale et territoriale au sein de l'UE. Le réseau transeuropéen de transport y contribue puisqu'il crée un réseau de transport principal qui constitue l'épine dorsale de la connectivité européenne, établit des liaisons transfrontalières et favorise la modernisation des infrastructures pour éliminer les goulots d'étranglement. À terme, la plupart des habitants et des entreprises de l'Union européenne seront à 30 minutes de ce réseau global.

La nouvelle politique européenne en matière de transport fonde le réseau de transport RTE-T principal sur neuf grands axes. Les principaux objectifs de cette nouvelle politique, reflétés dans les prêts BEI signés en 2015 dans le secteur des transports, sont les suivants :

- achever et moderniser des réseaux structurels essentiels sur l'ensemble du territoire de l'UE ;
- améliorer les liaisons entre les ports, les aéroports et les centres urbains ;
- créer des plateformes multimodales pour améliorer la logistique.

En facilitant les déplacements dans toute l'Europe, le RTE-T entend combler les écarts entre les réseaux de transport des États membres.

Depuis 2012, la BEI a consacré 27 milliards d'EUR de ses investissements dans les transports à des projets liés au réseau RTE-T. Les projets que la Banque contribue à financer dans le domaine des transports sont de plus en plus verts. En 2015, pour la première fois, la majorité des projets financés par la BEI ont relevé de l'objectif de transports durables plutôt que de transports stratégiques. La raison en est que la Banque a intensifié son activité de prêt en faveur du transport durable, en particulier dans les domaines des transports publics ferroviaires et urbains, conformément aux priorités de l'UE et de la BEI.



La modification de l'écartement des voies de la ligne ferroviaire reliant Barcelone et Valence pour le rendre conforme à la norme européenne d'interopérabilité permettra aux trains internationaux d'emprunter ce réseau. L'ERTMS, le système européen de gestion du trafic ferroviaire, sera également mis en œuvre.

Des transports respectueux du climat

Conformément à la politique de l'UE, la Banque investit en priorité dans les projets ferroviaires et de navigation intérieure et maritime à courte distance parce que ce sont eux qui contribuent le plus à réduire les émissions de gaz à effet de serre par unité de transport.

L'Union européenne a fixé pour objectifs de réduire la dépendance vis-à-vis des importations de pétrole et de diminuer les émissions de carbone provenant des transports de 60 %, d'ici à 2050. Les transports doivent utiliser une énergie plus propre et en moindre quantité, mieux exploiter une infrastructure moderne et réduire leur impact négatif sur l'environnement tout en préservant des actifs naturels clés comme l'eau, la terre et les écosystèmes. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'investir dans une mobilité plus propre, plus efficace et basée sur des combustibles de substitution et de moderniser les infrastructures existantes. C'est la raison pour laquelle la BEI a intensifié son activité de prêt à l'appui de modes de transport durables.



Mobilité durable

Le développement de systèmes et de nœuds de transports urbains durables, ainsi que la sécurité routière constituent des priorités majeures pour la BEI. Dans les villes, les transports durables améliorent sensiblement la qualité de vie en réduisant les encombrements et en diminuant ainsi les niveaux de pollution et les temps de trajet. Les investissements de la Banque contribuent également à réduire le nombre d'accidents et à améliorer la sécurité.

Un prêt de 200 millions d'EUR servira à moderniser le réseau de transports publics de Budapest et à mettre en œuvre la stratégie de mobilité urbaine de cette capitale. Le projet, qui porte sur la reconstruction du métro et du réseau de tramway, ainsi que de plusieurs routes et ponts, témoigne du soutien que la BEI apporte à la mise en place d'un système de transports urbains global combinant plusieurs solutions modales.

À Londres, la Banque finance en partie l'extension de la ligne nord du métro, un exemple clé de projet de développement axé sur les transports dans un environnement urbain. Cet investissement dans le réseau de transport favorise la mobilisation d'autres concours dans des infrastructures sociales et contribue à faciliter l'accès aux transports publics, augmentant ainsi le nombre de Londoniens qui les utilisent.

La BEI a prêté 300 millions d'EUR à la société publique italienne ANAS, chargée de construire et d'entretenir les autoroutes et routes nationales du pays, pour la construction de dispositifs de sécurité et de barrières anti-bruit, l'achat d'équipements divers et la modernisation de tunnels sur 5 800 km de routes au total. Il s'agit d'améliorer la sécurité routière et les performances environnementales et de se rapprocher des directives européennes en matière de sécurité routière, de sécurité dans les tunnels et de pollution sonore. Les tronçons retenus étant très utilisés (certains font partie du RTE-T), le projet devrait entraîner une nette réduction des encombrements et du nombre d'accidents, de blessés et de morts sur les routes.

Des solutions innovantes

L'innovation, et notamment l'innovation dans les transports, est l'une des priorités de la BEI pour favoriser la compétitivité à long terme de l'UE. La Banque investit dans des projets de recherche et développement et elle finance la mise au point de nouvelles technologies qui rendent les transports plus efficaces et plus sûrs.

Les effets de la crise financière se ressentent toujours dans le financement des infrastructures. Depuis 2007, le nombre de grands projets de transport diminue chaque année. Les investisseurs hésitent davantage à prendre des risques et les finances publiques sont écartelées entre différents objectifs stratégiques, ce qui réduit d'autant les ressources disponibles pour les transports. Dans le même temps, la crise a engendré un retard important en matière d'investissements dans les infrastructures de transport. Il est donc essentiel de donner la priorité à des projets sains et dûment justifiés.

Après avoir financé la construction d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le port de Rotterdam, la BEI investit aujourd'hui dans l'extension des installations de manutention du GNL qui alimentent les navires et les industries utilisant ce carburant. Les bateaux de ce type représentent un marché émergent et contribuent largement à réduire les incidences environnementales de l'industrie navale et à assurer un approvisionnement sûr en GNL.



L'offre de la BEI

Services de conseil de la BEI

En tant que banque de l'UE, la BEI mobilise des investissements visant à renforcer la compétitivité européenne et la croissance économique. La préparation de projets devient de plus en plus importante pour la Banque. Les services de conseil technique aident les planificateurs à mettre sur pied des projets sains et viables répondant aux objectifs stratégiques de l'UE. Une préparation minutieuse des projets a pour effet de réduire les risques liés à l'opération et d'encourager d'autres investisseurs à intervenir.

La BEI gère le mécanisme *Jaspers* (*Joint Assistance in Supporting Projects for European Regions* - Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes). Cofinancé par la Commission européenne et la BEI, Jaspers fournit des services de conseil dans le domaine des transports, des investissements dans les projets environnementaux, de la RDI et de l'aménagement urbain, notamment. La gamme de services porte sur l'examen du projet et la recommandation de modifications à l'appui de sa mise en œuvre.

Plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH)

La plateforme européenne de conseil en investissement est une initiative conjointe de la [Commission européenne](#) et de la [BEI](#) dans le cadre du [Plan d'investissement pour l'Europe](#). Cette plateforme offre un point d'accès unique à une gamme complète de services de conseil et d'assistance technique. Son but : renforcer les investissements et l'environnement économique en Europe en améliorant la procédure d'identification, de préparation et de réalisation des projets, en accroissant le recours aux aides non remboursables et aux instruments financiers de l'UE, en appuyant le développement des PPP et en facilitant l'accès aux financements. Pour en savoir plus : www.eib.org/eiah

Le FEIS

Le Plan d'investissement pour l'Europe vise à débloquer des financements pour les entreprises européennes. L'un de ses principaux piliers est le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Soutenu par une garantie de la Commission européenne et les fonds propres de la BEI, le FEIS permet à la Banque de mener des opérations plus risquées, y compris certaines dans le secteur des transports, en lançant de nouveaux produits financiers plus évolutifs et flexibles que les produits BEI existants. Toutefois, la qualité du projet sous-jacent ne change pas. Des prêts sont consentis pour des projets caractérisés par leur solidité technique, économique et financière, ainsi que par les avantages accrus qu'ils présentent au niveau européen.

Le prêt de 300 millions d'EUR accordé par la BEI pour financer l'acquisition de nouveaux trains qui assureront des liaisons dans le Latium, en Toscane, en Vénétie, dans le Piémont et en Ligurie est un bon exemple de la façon dont le FEIS permet à la Banque d'apposer son sceau d'approbation vis-à-vis d'une entreprise, attirant ainsi des investisseurs privés. La BEI utilisera ces ressources pour acheter des obligations émises par Ferrovie dello Stato, la société ferroviaire publique italienne. Celle-ci cédera ensuite le produit de la vente à sa filiale, Trenitalia, qui sera l'acheteur effectif des trains. Les investisseurs avaient besoin d'un signe clair d'appui à la dette de Ferrovie dello Stato car cette entreprise pourrait être partiellement privatisée prochainement. Le prêt accordé au titre du FEIS signifie que la société ferroviaire italienne bénéficiera de l'appui de la BEI pendant cette période de transition potentielle – un élément qui a été bien accueilli par le marché et qui a permis à Trenitalia de procéder à l'importante mise à niveau technique de son matériel roulant.



CORRIDORS CENTRAUX DU RTE-T

POUR UNE EUROPE CONNECTÉE

Le concours de la Banque européenne d'investissement est essentiel à l'établissement de l'épine dorsale du transport européen. Le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) stimule la croissance et la compétitivité. À terme, la plupart des habitants et des entreprises de l'Union européenne seront à 30 minutes de ce réseau global. Il s'agit là d'un engagement ambitieux. Ci-après figurent certaines des opérations relevant du RTE-T que la BEI a signées en 2014 et 2015.



ROYAUME-UNI

575 millions d'EUR pour financer l'acquisition de trains à haute vitesse qui seront exploités sur des lignes interurbaines clés du réseau RTE-T au Royaume-Uni.



IRLANDE

prêt de **100 millions d'EUR** à l'appui de la modification des installations portuaires de Dublin pour faire face à la croissance du trafic et accueillir des navires de plus fort tonnage.



BELGIQUE

260 millions d'EUR à l'appui d'un projet autoroutier en PPP destiné à faciliter l'accès au port de Zeebrugge et aux villes de Knokke et de Bruges. Il s'agit du premier PPP entièrement nouveau qui bénéficie, en Europe, d'une initiative « Obligations de projet » commune à la BEI et à la Commission européenne.



ALLEMAGNE

300 millions d'EUR pour financer l'acquisition de nouveaux trains afin d'étendre le réseau ferroviaire régional qui facilitera l'accès au centre de Stuttgart.



FRANCE

le dispositif de rehaussement du crédit des obligations de projet apporte un financement de **50 millions d'EUR** à l'appui de l'agrandissement et de la rénovation du port de Calais. Les installations portuaires ainsi agrandies seront en mesure de gérer des navires de plus fort tonnage et en plus grand nombre grâce à trois nouveaux quais de type ro-ro et à la modernisation de quais existants.



ESPAGNE

180 millions d'EUR pour financer l'amélioration du réseau ferroviaire national, et notamment l'installation d'équipements de commande-contrôle au sol ERTMS et de signalisation.

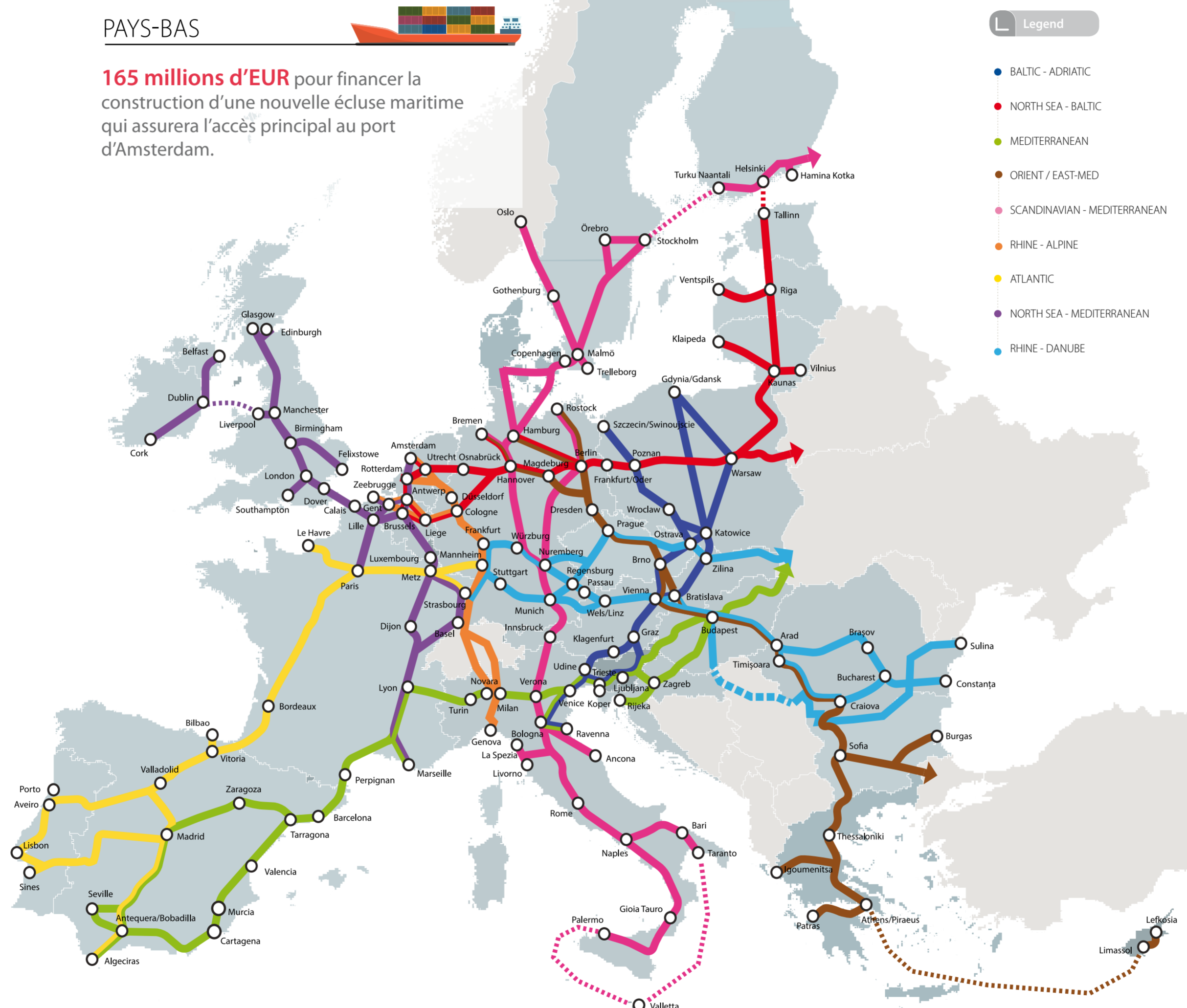
PAYS-BAS



165 millions d'EUR pour financer la construction d'une nouvelle écluse maritime qui assurera l'accès principal au port d'Amsterdam.

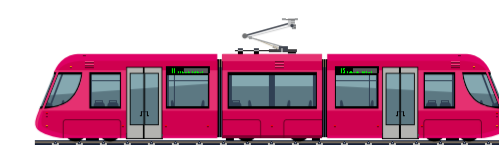
ITALIE

prêt de **950 millions d'EUR** pour financer le renouvellement et la modernisation d'infrastructures ferroviaires nationales dans tout le pays afin d'assurer le respect de normes strictes de sécurité et de performance sur le réseau.



Legend

- BALTIC - ADRIATIC
- NORTH SEA - BALTIC
- MEDITERRANEAN
- ORIENT / EAST-MED
- SCANDINAVIAN - MEDITERRANEAN
- RHINE - ALPINE
- ATLANTIC
- NORTH SEA - MEDITERRANEAN
- RHINE - DANUBE



SUÈDE

558 millions d'EUR pour financer l'aménagement d'un réseau de transport urbain dans la ville de Gothenburg.



LITUANIE

68 millions d'EUR pour financer la modernisation du réseau ferroviaire national.



POLOGNE

180 millions d'EUR pour appuyer la modernisation de la ligne ferroviaire du nord-est de la Pologne pour permettre aux trains de voyageurs et de marchandises de rouler à plus grande vitesse sur le réseau.



HONGRIE

prêt-cadre de **500 millions d'EUR** à l'appui d'un programme de transport multimodal.



AUTRICHE

180 millions d'EUR pour la modernisation du tunnel Arlberg afin de le rendre conforme aux normes réglementaires de sécurité, et notamment à la directive européenne sur la sécurité des tunnels.



GRÈCE

prêt de **300 millions d'EUR** pour financer la construction d'environ 240 km d'autoroutes et la modernisation de plus de 430 km de routes existantes sur l'axe Patras - Athènes - Thessalonique.



CROATIE

17,5 millions d'EUR pour financer la modernisation et l'agrandissement de l'aéroport de Dubrovnik de manière à améliorer la sécurité et de faire face à la croissance du trafic.

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000

☎ +352 4379-22000

✉ info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ +352 4379-1

☎ +352 437704

www.bei.org/transport

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

